

**Le conseil municipal adopte son Plan triennal d'immobilisation pour les trois prochaines années à venir**

**Chelsea, 6 novembre 2019** – Lors d'une session extraordinaire tenue hier soir, le conseil municipal a adopté son Plan triennal d'immobilisation (PTI) pour les années 2020-2021-2022. Ce dernier comprend des investissements de 24 764 659\$ divisés en phases annuelles et dont 15 651 211\$ seront financés par des emprunts à long terme.

Le PTI comprend notamment :

- Divers travaux sur le sentier communautaire prévus en 2020 et 2021 (1 447 700 \$)
- Des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Lac Meech pour remettre le chemin en bonne condition et permettre un partage sécuritaire de la route entre cyclistes et automobilistes (6 479 574 \$);
- Des travaux de réfection pour le chemin de la Rivière en 2021 (5 000 000\$)
- Des travaux de stabilisation du ruisseau Chelsea en 2020 (4 637 000 \$ subventionnés à 75% par le ministère de la Sécurité publique)
- Un investissement d'environ 800 000\$ d'ici 2022 dans certains parcs, terrains et centres communautaires

«Avec ce PTI le conseil maintient les trois mêmes projets prioritaires que l'année dernière soit le sentier communautaire, la réfection du chemin du Lac Meech et celle du chemin de la Rivière. Ces investissements nous permettent de continuer à investir dans la qualité de nos infrastructures et sont en ligne avec notre plan de transport actif qui encourage l'utilisation d'un moyen de transport alternatif à la voiture en toute sécurité. »

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le mot de la mairesse disponible au [chelsea.ca/budget](http://chelsea.ca/budget).

– 30 –

Source :  
Maude Prud'homme-Séguin  
Responsable des communications  
[m.seguin@chelsea.ca](mailto:m.seguin@chelsea.ca)  
T. 819 827-6215